LES CHARTES UTILES POUR VOUS ET VOS PROCHES

Les chartes sont des documents importants.
Elles expliquent vos droits, ceux de vos proches, et les engagements des soignants.
Elles vous aident à mieux comprendre vos soins et à être acteur de votre santé.
Vous pouvez retrouver plusieurs chartes sur le site web de l'ASDR.

CHARTE DE LA PERSONNE HOSPITALISÉE

Cette charte explique vos droits quand vous êtes pris en charge :

- être accueilli sans discrimination ;
- recevoir des soins de qualité et avoir moins de douleur ;
- recevoir une information claire sur votre santé ;
- dire oui ou non aux soins proposés ;
- être respecté dans votre intimité, votre vie privée et vos croyances ;
- accéder à votre dossier médical ;
- exprimer une plainte si quelque chose ne va pas.

CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ

Elle protège les enfants et leurs familles :

- les parents peuvent être présents jour et nuit ;
- l'enfant doit être bien informé, avec des mots simples ;
- moins de douleur et moins d'examens inutiles ;
- un environnement adapté aux enfants ;
- respect de son intimité.

CHARTE ROMAIN JACOB : POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Elle aide à rendre les soins plus accessibles et adaptés :

- être reconnu comme acteur de sa santé ;
- être accompagné par la personne de son choix ;
- avoir des informations claires, adaptées, accessibles ;
- faciliter l'accès aux consultations, examens et hospitalisations ;
- améliorer l'accueil aux urgences et la communication avec les équipes.

CHARTE DE LA BIENTRAITANCE – ASDR

L'ASDR s'engage à :

- intervenir avec respect à votre domicile ;
- respecter votre mode de vie et vos choix ;
- favoriser votre autonomie ;
- protéger votre intimité et votre confidentialité ;
- être à l'écoute de vous et de vos proches.

CHARTE DE L'HOSPITALISATION À DOMICILE DE LA FNEHAD (FÉDÉRATION NATIONALE DES ETABLISSEMENTS D'HAD)

Cette charte explique les engagements pour des soins de qualité à domicile :

- respecter votre vie privée et votre rythme de vie ;
- garantir des soins sécurisés et coordonnés ;
- intégrer votre entourage dans les décisions ;
- vous accompagner avec une équipe pluridisciplinaire compétente.

CHARTE DES VALEURS DE LA FEHAP (FÉDÉRATION DES ETABLISSEMENT HOSPITALIERS ET D'AIDE À LA PERSONNE)

Elle rappelle les valeurs du secteur privé solidaire :

- mettre la personne au centre ;
- assurer des soins accessibles à tous ;
- agir avec transparence, solidarité et éthique ;
- reconnaître la place des usagers et familles.



POURQUOI CES CHARTES SONT IMPORTANTES ?

Les chartes sont plus faciles à comprendre que les lois. Elles résument vos droits essentiels, aident les patients, familles et soignants à mieux travailler ensemble, facilitent la participation des usagers ; et permettent de mieux faire respecter vos droits.
Vous pouvez les retrouver sur le site web de l'ASDR et les demander à votre équipe de soins et à votre représentant des usagers.

À RETENIR

✔️ Les chartes vous protègent.
✔️ Elles expliquent vos droits simplement.
✔️ Elles aident à comprendre vos soins.
✔️ Elles existent pour vous et vos proches.